

PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DE L'ISLET  
MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de L'Islet tenue le 13 février 2018 à 20 h 15 à l'édifice municipal sis au 284, boulevard Nilus-Leclerc et à laquelle sont présents les conseillers suivants :

Messieurs           Alain Lord  
                          Florian Pelletier  
                          Denis Proulx  
                          Pascal Bernier  
                          Raymond Caron  
                          Jean Lacerte

Formant quorum sous la présidence de monsieur Jean-François Pelletier.

Colette Lord agit à titre de secrétaire.

Il est constaté que les avis, aux fins de la présente séance, ont été donnés à tous les membres du conseil, de la manière et dans le délai prévu par la loi.

059-02-2018        **RENONCIATION À L'AVIS DE CONVOCATION :**

Il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de renoncer à l'avis de convocation de la présente séance.

060-02-2018        **DEMANDE DE SUBVENTIONS – BANDES – PATINOIRE – CENTRE RÉCRÉATIF BERTRAND-BERNIER :**

Il est proposé par monsieur Pascal Bernier, appuyé par monsieur Florian Pelletier et résolu à l'unanimité des conseillers que le conseil de la Municipalité de L'Islet appuie le projet de remplacement des bandes de la patinoire du Centre Récréatif Bertrand-Bernier et de son système d'éclairage, afin de bénéficier de l'aide financière du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien aux installations sportives et récréatives – phase IV.

061-02-2018        **RÉPARTITION DES DÉPENSES DES TRAVAUX DE VOIRIE ET DE DÉNEIGEMENT :**

Dans le but d'obtenir une meilleure répartition des coûts, il est proposé par monsieur Denis Proulx et résolu à l'unanimité des conseillers de comptabiliser dans une proportion respective de 60/40 toutes les dépenses reliées au service des travaux publics d'été et d'hiver.

062-02-2018        **DISTINCTION ENTRE L'ENTRETIEN ET LA RÉPARATION DES VÉHICULES MUNICIPAUX :**

Il est proposé par monsieur Alain Lord et résolu à l'unanimité des conseillers de répartir, pour chaque unité, dans 2 postes budgétaires distincts les dépenses reliées à l'entretien et à la réparation des véhicules municipaux.

**PÉRIODE DE QUESTIONS :**

Conformément à l'article 150 du Code municipal, une période de questions a eu lieu lors de la présente séance.

063-02-2018

**LEVÉE DE LA SÉANCE :**

À 20 h 40, il est proposé par monsieur Pascal Bernier et résolu à l'unanimité des conseillers que la présente séance soit et est levée.

Je soussignée, Colette Lord, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de L'Islet, certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées au cours de cette session.

\_\_\_\_\_  
Colette Lord, directrice générale  
et secrétaire-trésorière

MUNICIPALITÉ DE L'ISLET

Par \_\_\_\_\_ maire

Par \_\_\_\_\_ directrice générale et secrétaire-trésorière